

éclaircir l'argument que le sénateur Everett semble vouloir faire ressortir. Si l'on enlève l'intégration pour appliquer un impôt sur les gains de capital sans cette réévaluation de tous les cinq ans, alors, à votre avis, M. Connor, est-ce que cela améliorerait la situation à l'égard des acquisitions par l'étranger? Seraient-elles diminuées?

M. Connor: Oui, monsieur, elles le seraient certainement.

Le sénateur Phillips (Rigaud): Je pense que cette question et la réponse peuvent mettre de l'ordre dans nos vues, monsieur le président.

M. Rhude: Il y a seulement un autre fait que personne, je crois, n'a mentionné; cela s'applique en particulier à la société «*National*» et à des sociétés comme la «*National*» qui prennent des déductions pour amortissement considérables et qui n'ont pas de crédit d'impôts à transmettre à leurs actionnaires. Le résultat inévitable est que la cote des actions d'une société comme «*National*» baissera sur le marché—elles seront de moindre valeur pour les investisseurs canadiens—tandis que les actions de ce que nous avons qualifié de société mûres auront plus de valeur. De toute façon, l'investisseur étranger n'obtient pas de crédit d'impôt parce qu'il est un non-résident. Il n'y a pas de crédit d'impôt pour l'investisseur américain, mais il obtiendra ses avantages fiscaux dans son propre pays.

Le président: Il sera seulement assujéti à la retenue fiscale canadienne.

M. Rhude: Oui, le 15 p. 100.

Le président: Et il obtient du crédit pour cela dans son propre pays.

M. Rhude: Oui, monsieur, et cela signifie que le Canadien investit dans des sociétés bien établies et non pas dans des sociétés comme «*National*» qui prennent de l'expansion, tandis que l'investisseur étranger ne s'en préoccupe pas.

Le sénateur Everett: N'êtes-vous pas d'accord, M. Connor, que c'est un point crucial?

M. Connor: Oui.

Le président: S'il n'y a pas d'autres questions, alors je vais vous remercier, M. Connor et votre groupe, pour votre présentation.

M. Connor: Je vous remercie, monsieur le président et honorables sénateurs, d'avoir porté une si bienveillante attention à nos propos.

Le président: Le prochain mémoire sera présenté par le Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Je demanderai à M.

MacFadden, qui est le président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, le CEPA, de présenter sa délégation. Vous avez l'intention de faire une déclaration initiale, n'est-ce pas, M. MacFadden?

M. C. R. MacFadden, Président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique: Oui, monsieur le président. Je voudrais d'abord présenter mes collègues qui m'accompagnent ce matin; à mesure que je mentionnerai leurs noms, je les prierai de se lever pour ainsi s'identifier.

Le D^r Stephen Wayman de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) qui est le vice-président du Conseil économique des provinces de l'Atlantique pour la province du Nouveau-Brunswick. Je voudrais mentionner que le D^r Wayman est un ancien maire de Saint-Jean et qu'il a aussi été ministre de la Santé dans la province du Nouveau-Brunswick.

M. Robert W. Smith, qui est un gouverneur pour l'Île-du-Prince-Édouard. M. Smith est le directeur général de *Maritime Electric Company* à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard).

M. Harold J. Stafford est un autre membre de notre groupe, mais il lui est impossible d'être présent aujourd'hui étant donné qu'il assiste à un congrès du travail à Edmonton. Il est un gouverneur pour l'Île-du-Prince-Édouard et il est le directeur de l'Éducation pour le Congrès du Travail du Canada à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick). Il m'a prié de vous exprimer ses regrets.

Je voudrais maintenant présenter trois des membres de notre personnel qui nous accompagnent aujourd'hui. En premier lieu, il y a notre vice-président exécutif récemment nommé, M. Harry Flemming, d'Halifax. M. Flemming entrera en fonctions le 1^{er} juin.

M. Arthur C. Parks, notre économiste en chef, qui est à ma droite. L'adjoint de M. Parks, M. Boyle, un économiste, est aussi présent.

Monsieur le président, j'aimerais lire une introduction, si je le peux, qui donne l'historique et un bref résumé de notre mémoire. Je continuerai, si cela vous agréé, dans cette veine.

Le président: Très bien.

M. MacFadden: Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique se réjouit de l'occasion qui lui est donnée de présenter ses vues sur les *Propositions de réforme fiscale*. Le Conseil loue le gouvernement particulièrement pour la méthode qu'il a jugé bon d'employer